



Chaire de recherche du Canada — Appel de candidatures

La TÉLUQ est en mesure de présenter une candidature au Programme des chaires de recherche du Canada (CRC) au concours d'avril 2019 pour une chaire de niveau 2. D'une durée de cinq ans et renouvelable une seule fois, l'établissement reçoit un financement de 100 000 \$ par année pendant cinq ans pour une chaire de niveau 2.

Le Programme attribue une chaire de niveau 2 à « *d'exceptionnels nouveaux chercheurs reconnus par leurs pairs comme étant susceptibles de devenir des chefs de file dans leur domaine.* » Les candidats doivent avoir complété leur doctorat depuis moins de dix ans au moment de présenter leur candidature ou avec une prolongation lorsqu'une interruption de carrière légitime peut être justifiée selon les règles du Programme.

La personne titulaire doit aussi être au moins professeur adjoint ou professeur agrégé ou posséder les qualifications nécessaires pour être nommée à ces niveaux.

Il importe de préciser qu'il s'agit d'un programme extrêmement sélectif et que nous devons soumettre un dossier exceptionnel d'une candidature **ayant ou en voie d'obtenir un poste de professeur régulier à la TÉLUQ**. Un descriptif du programme est disponible à l'adresse Web suivante : www.chairs-chaire.gc.ca

Dans un pareil contexte, nous procédons par un appel de candidatures. Un examen minutieux des dossiers des candidats sera entrepris par un comité de sélection composé de la Directrice des études et de la recherche (DER), de deux professeurs de catégorie IV de la TÉLUQ et de deux chercheurs universitaires externes de même niveau académique. Ce comité procédera à la sélection du candidat que la TÉLUQ présentera au programme et accompagnera le candidat dans la préparation de la demande.

Les candidatures seront évaluées selon les critères du Programme suivants :

- Proposer un programme de recherche original, novateur et de haute qualité;
- Être reconnues comme une chercheure, un chercheur émergent de calibre mondial par les pairs;
- Avoir démontré son potentiel par l'obtention de subventions de recherche à titre principal d'un grand organisme subventionnaire tel que le CRSNG, le CRSH, les IRSC ou d'un des Fonds de recherche du Québec (FRQ) au cours des 5 dernières années;
- Avoir un niveau de réalisations et de diffusion en recherche exceptionnel;
- Avoir démontré sa capacité à recruter, former et retenir d'excellents stagiaires, étudiants et futurs chercheurs;
- Démontrer la concordance entre la chaire proposée et le plan stratégique de la recherche de la TÉLUQ.

La TÉLUQ adhère entièrement au *Plan d'action en matière d'équité, de diversité et d'inclusion* du Secrétariat des chaires de recherches du Canada qui vise une représentation équitable des femmes, des minorités visibles, des personnes handicapées et des autochtones. Ainsi, la TÉLUQ respecte les règles d'attribution et de renouvellement d'une chaire de recherche du Canada incluant notamment les dispositions suivantes :

- Incite les personnes issues des groupes désignés (les femmes, les autochtones, les personnes handicapées et les membres de minorités visibles) à présenter leur candidature;
- Entreprenne des mesures de recrutement actives pour les membres de groupes sous-représentés;
- Adopte des mesures de protection pour s'assurer que les personnes qui ont eu des interruptions de carrière ne sont pas désavantagées injustement;
- Fait participer les agents en matière d'équité de la TÉLUQ, ou de personnes occupant des postes équivalents, au processus de recrutement, de mise en candidature et de nomination.

Les personnes intéressées sont invitées à transmettre à monsieur Éric Lamiot (eric.lamiot@teluq.ca), **au plus tard le 31 octobre 2018**, un court document d'au maximum trois pages, auquel peut s'ajouter des listes en annexe, décrivant :

1. Leur programmation de recherche proposée pour la chaire (1 page)
2. Leurs principales réalisations en recherche ces cinq dernières années (subventions, publications), ainsi que les prix et distinctions reçus faisant foi de la reconnaissance par ses pairs (1 page, avec les listes en annexe)
3. La concordance de la chaire proposée avec le plan stratégique de la recherche de la TÉLUQ (1/2 page)
- 4) La démonstration de ses capacités à recruter, former et retenir d'excellents stagiaires, étudiants et futurs chercheurs (1/2 page, avec la liste en annexe)

Cette information sera transmise au comité de sélection.

Chacune des candidatures recevra les commentaires du comité d'évaluation concernant son dossier et l'Université procédera à la présentation de la candidature retenue au concours d'avril 2019 du Programme des chaires de recherche du Canada, avec la participation de la personne candidate.

Monsieur Lamiot demeure à votre disposition pour toute information.

Caroline Brassard

Directrice de l'enseignement et de la recherche